

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2024

1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales de vente (CGV) définissent les droits et obligations de la Société TMP CONVERT (ci-après dénommée « Vendeur » et de sa Clientèle (ci-après dénommée « Acheteur »). Elles constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Les CGV sont applicables à toutes les ventes de produits conçus et fabriqués par TMP CONVERT, sauf accord spécifique préalable à la commande convenu par écrit entre les parties.

Les présentes conditions générales de vente sont communiquées à tout Acheteur qui en fait la demande, afin de lui permettre de passer commande auprès du Vendeur, ainsi qu'à tout distributeur préalablement à la conclusion d'une convention unique visée à l'article L. 441-3 du code de commerce, dans les délais légaux.

Le fait que le Vendeur ne se prévale pas, à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

2 - OFFRE ET COMMANDE

Toute commande implique l'adhésion sans réserve de l'Acheteur aux présentes conditions de vente, sauf conditions particulières consenties par écrit par le Vendeur à l'Acheteur.

Les offres, portées sur le catalogue ou tout autre document commercial n'ont qu'une valeur indicative et ont une durée limitée dans le temps.

Les commandes ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit par le Vendeur, même en cas de prise de commande par un représentant. L'acceptation pourra également résulter de l'expédition des produits.

Le Vendeur se réserve le droit d'apporter, à tout moment, toute modification qu'il juge utile à ses produits, sans être obligé de modifier les produits précédemment livrés ou en cours de commande mais sans toutefois que les caractéristiques techniques essentielles desdits produits puissent s'en trouver affectées.

Le Vendeur peut également modifier sans préavis les modèles figurant sur ses prospectus ou catalogues.

Aucune modification ou annulation de commande ne peut être prise en considération si elle n'est pas parvenue avant l'expédition et si les parties ne se sont pas mises d'accord préalablement sur leur principe et sur les conséquences qui en découlent, c'est-à-dire la conservation par le Vendeur des acomptes versés, ce à titre de dommages et intérêts et le cas échéant la fixation amiable ou judiciaire de dommages et intérêts complémentaires.

Nous ne pourrions accepter de modifications de commande au-delà de 48h à réception de notre ARC en haute saison et au-delà de 24h à réception de notre ARC en basse saison.

3 - EMBALLAGE

A défaut de convention contraire, les produits sont emballés sous colisages standards tels que définis sur les catalogues ou tarifs.

Les emballages portant la marque du Vendeur ne peuvent servir pour des produits d'autres marques.

4 - LIVRAISON

Transport et risques

Toutes les marchandises, même livrées en port payé ou franco, voyagent aux risques et périls du destinataire qui s'oblige à en contrôler l'état et la quantité à réception et à faire les réserves nécessaires par lettre recommandée avec AR dans les trois jours de leur réception, conformément à l'article L. 133-3 du Code de Commerce, auprès du transporteur.

Si l'Acheteur désire une assurance particulière pour le transport il en assumera le coût.

Sauf dispositions contractuelles contraires, l'expédition franco de port et emballage est assurée à partir d'un montant de commande unitaire minimum indiqué sur les tarifs en dessous duquel l'expédition a lieu en port et dus.

La livraison est réputée effectuée, par la délivrance des produits ou leur mise à disposition à l'Acheteur ou de son transporteur dans les entrepôts du Vendeur. Le cas échéant, le lieu de livraison effectif est indiqué par l'Acheteur dans la commande.

La livraison est subordonnée à l'existence d'un stock adéquat au moment de la réception de la commande.

Si une commande n'a pu être que partiellement livrée, du fait du Vendeur, les frais supplémentaires nécessités par la livraison du reliquat sont pris en charge par celui-ci.

Délais

Les délais de livraison sont indicatifs, sans engagement, sauf convention contraire. Ils sont fonction des stocks, des possibilités d'approvisionnement, de fabrication et de transport. Le Vendeur s'efforce de respecter les délais indiqués.